

À l'attention des président(e)s de clubs de kite

Nice, le 06 février 2023

N/Réf. : Courrier\_Kiter\_mieux\_2023.docx  
Suivi technique : Stéphane Bodou  
Suivi administratif : Marilyn Peirano

**Objet : Opération « Kiter mieux » 2023**

Cher(e) président(e),

L'opération « **Kiter mieux** » portée par le CNK, permet de rapprocher les clubs et les écoles professionnelles du réseau EFK, afin d'animer une journée de pratique en sécurité pour faire progresser les licenciés du club avec l'encadrement d'un professionnel.

**Comment faire ?**

**1 action = 1 demande = 1 facture de prestation du moniteur**

**1°/ Le club décide d'organiser une action en collaboration avec, en priorité une école du réseau EFK, et un enseignant professionnel licencié à la FFVL :**

- Le club se rend sur l'espace intranet de sa structure pour faire une demande dans l'onglet « Subventions », « Kiter Mieux ».

**2°/ La formalisation de la demande de subvention :**

- Il sélectionne *le thème* qui correspond au projet de sa journée et renseigne les différents champs demandés, puis enregistre.
  - o 01- Check matériel reprise de la saison
  - o 02 - Journée sécu (décollage / atterrissage en autonomie, self rescue ....)
  - o 03 - Pratiquer par vent fort
  - o 04 - Aborder les premiers sauts
  - o 05 - Découvrir la longue distance, traversée de baie ou découverte d'une île.
  - o 06 - Découvrir la pratique compétitive
  - o 07 - Valider son niveau grâce aux Kite 'pass, Snowkite 'pass, Wing 'pass
  - o Autre – Préciser

**3°/ La FFVL accuse réception du projet et informe le club du montant de l'aide allouée par retour de message.**

**4°/ Après la réalisation de l'action, le club ajoute dans sa demande intranet les documents nécessaires pour la validation du paiement :**

- la facture de la prestation du moniteur,
- Et renseigne les éléments sous le champ « REALISATIONS » et valide sa demande.

Le club pourra compter sur le versement d'une aide en moyenne de 200 € par jour pour les frais pédagogiques. Ce montant peut varier entre 100 € et 400 €, en fonction de l'envergure de l'action.

Le CNK priorise les journées encadrées par un professionnel d'une école EFK ou qui a souscrit sa RC pro à la FFVL.

Pour toutes questions sur un projet, n'hésitez pas à nous contacter sur [kitermieux@ffvl.fr](mailto:kitermieux@ffvl.fr)

Sportivement,

*La commission formation du Comité National Kite*